Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

2 ans sans que l'acheteur ne me paie

Par KloeNeko

Bonjour,
Alors je vous explique le soucis
J'ai acheté une voiture il y a 5 ans, j'ai roulé avec pendant 3 ans et j'ai voulu la vendre en dépôt vente.
Le patron de la société m'a fait signer un contrat dans lequel il est stipulé que la société s'engage à racheter ma voiture eux-mêmes sous 2 mois si il n'arrive pas à la vendre.
Le contrat à été signé en novembre 2022 et j'ai eu quelques virements de sa part, environ 2000? sur les 11700 prévu.
Quelqu'un saurait me dire quel recours est possible ?

Je vous remercie d'avance.